



Guide du bénévole 2024
HIVER SOLIDAIRE
SACRE-CŒUR DE MONTMARTRE



“Amen, je vous le dis : chaque fois que vous l’avez fait à l’un de ces plus petits de mes frères, c’est à moi que vous l’avez fait.” Matthieu 25,40

Toute l’équipe d’Hiver Solidaire au Sacré-Cœur de Montmartre vous remercie pour votre bénévolat, pour le don de votre temps et de votre bonne volonté pour participer à cette œuvre de miséricorde qu’est Hiver Solidaire.

Pour la 5ème fois cette année, le Sacré-Cœur de Montmartre participera du 7 janvier au 9 avril 2024 à Hiver Solidaire.

L’opération Hiver Solidaire est une initiative diocésaine qui existe depuis plusieurs années dans de nombreuses paroisses parisiennes.

Hiver Solidaire permet d’offrir un dîner chaud et un hébergement de nuit à des personnes vivant habituellement dans la rue.

L’accueil des personnes démunies et le partage avec elles d’un repas et d’une nuit, participe à la dimension caritative de l’Eglise.

Hiver Solidaire est un lieu d’accueil et de partage **solidaire et chrétien** permettant la rencontre et la construction d’une relation dans la durée avec les personnes accueillies.

Pour les personnes à la rue, l’accueil fraternel est une étape importante sur un chemin de resocialisation et de reconstruction intérieure.

Le suivi social et la réinsertion des personnes accueillies n’est pas assuré par les bénévoles, mais par un travailleur social de l’association « Aux captifs la libération ».

Hiver Solidaire est ouvert à tous. Il suffit d’être prêt à s’engager au service des plus démunis.

Aucune compétence particulière n’est requise pour s’occuper de l’autre : donner de son temps, c’est déjà la première des qualités, car beaucoup d’accueillis ont avant tout soif d’attention et d’écoute.

Tous les participants à Hiver Solidaire doivent adhérer au règlement intérieur du Sacré-Cœur de Montmartre.

Ce guide du bénévole a pour but de vous aider à accomplir votre bénévolat auprès des personnes accueillies dans le cadre d’Hiver Solidaire.

La participation se fait à la carte, selon les disponibilités de chacun : une fois par semaine, une fois par mois ou une seule fois dans l’hiver pour un repas, une nuit et/ou un petit-déjeuner... Cependant, pour le bien-être des personnes accueillies, dans la mesure du possible, un engagement régulier est préférable.

Pour ceux qui ne peuvent pas s’engager « physiquement » à nos côtés, les personnes accueillies et les bénévoles comptent sur vos prières !

Grâce à Hiver Solidaire, nous sommes tous appelés, organisateurs, bénévoles et accueillis, à transformer notre regard et à créer un véritable maillage d’amitié et de solidarité chrétienne.

L’équipe d’organisation d’Hiver Solidaire 2024

hiversolidaire@sacrecoeurdemontmartre.fr

Tél : 06 41 56 94 50

INSCRIPTIONS

Les bénévoles qui participent à Hiver Solidaire doivent être majeurs.

Inscriptions des bénévoles pour Hiver Solidaire au Sacré-Cœur de Montmartre :

Sur internet : <https://www.linscription.com/hiversolidairesacrecoeur>

- Par le site de la basilique www.sacre-coeur-montmartre.com

Par mail : hiversolidaire@sacrecoeurdemontmartre.fr

- Par téléphone : 06 41 56 94 50
- Ou à l'accueil de la Basilique du Sacré-Cœur de Montmartre

Investissement des bénévoles à la carte :

Une seule fois dans l'hiver, une fois par mois ou une fois par semaine pour un repas, une nuit et/ou un petit-déjeuner. **Cependant, pour le bien-être des personnes accueillies, dans la mesure du possible, un engagement régulier est préférable.**

Pour ceux qui ne peuvent pas s'engager « physiquement » à nos côtés, les personnes accueillies et les bénévoles comptent sur vos prières !

Le déroulé de la soirée est le suivant :

- 19h30 : ouverture : accueil des personnes de la rue et des bénévoles puis installation et préparation de la table
- 20h00 : repas + vaisselle + rangement.
- 21h30 : soirée
- 22h : extinction des feux
- 6h45 : réveil
- 7h00 : petit-déjeuner
- 8h00 : petit ménage et fermeture des lieux

=> **3 créneaux** sont proposés aux bénévoles lors de l'inscription :

- **Créneau n° 1 : 19h30-21h30 : « Repas et soirée » :**

Rôle du bénévole : accueillir les personnes de la rue, apporter le repas et le partager avec elles
2 bénévoles maximum

- **Créneau n° 2 : 21h-7h : « Soirée et nuit » :** (créneau réservé aux hommes ou aux épouses accompagnant leur mari)

Rôle du bénévole : partager le repas et la nuit avec les personnes accueillies jusqu'au petit-déjeuner. Si possible, il est conseillé aux « bénévoles nuit » de partager le repas avec les personnes accueillies avant de rester pour la nuit.

2 bénévoles maximum

- **Créneau n° 3 : 7h-8h : « Petit-déjeuner » :**

Rôle du bénévole : apporter du pain frais et aider au rangement

2 bénévoles maximum

Lors de votre inscription, le responsable du planning vous confirme par mail et/ou par texto les jours et heures auxquels vous êtes inscrits. Quelques jours avant votre date de bénévolat le responsable du planning vous envoie un mail et/ou un texto de rappel.

Il est rappelé que les personnes contraintes d'annuler leur participation sont tenues de prévenir un des responsables au plus vite :

hiversolidaire@sacrecoeurdemontmartre.fr / 06 41 56 94 50

Créneau n° 1 : Repas et soirée

Nombre de bénévoles : 2 hommes ou femmes

Horaires à respecter :

- 19h30 : ouverture : arrivée des accueillis et des bénévoles puis installation et préparation de la table tous ensemble
- 20h00-21h30 : repas + vaisselle + rangement.

Recommandations pratiques :

Les bénévoles doivent venir avec un plat (**déjà cuisiné**) à partager pour 6 personnes : entrée, plat et/ou dessert. Le responsable planning enverra un mail et/ou un texto quelques jours avant la date de bénévolat pour que les bénévoles s'organisent entre eux pour le repas.

Le plat est cuisiné avant. **Pas de cuisine dans le local en raison des conditions sanitaires**, mais possibilité de réchauffer.

Mission des bénévoles « Repas et soirée » :

Les bénévoles repas et soirée s'engagent à :

- 1) accueillir les personnes de la rue
- 2) réchauffer le repas et mettre la table avec les accueillis
- 3) partager le repas avec les accueillis et les bénévoles présents
- 4) débarrasser la table et laver la vaisselle avec les accueillis

➤ **1) Accueillir les personnes**

Avant toute chose, accueillir les personnes de la rue... Il faut « ouvrir l'oreille de son cœur » : être à l'écoute des personnes accueillies si elles souhaitent parler. Il est important de rester discret et de respecter la liberté et l'intimité des personnes accueillies.

On peut proposer les activités aux personnes accueillies mais ne jamais les imposer (douche, bénédictité, temps de prière, jeux de société, rangement, ménage...).

Inviter au lavage fréquent des mains et à l'usage du gel hydroalcoolique.

➤ **2) Préparer le repas et mettre la table**

Installer les tables et les chaises pour 6 personnes et mettre le couvert avec les accueillis.

➤ **3) Partager le repas avec les accueillis et les bénévoles présents**

Un bénédictité peut être proposé aux personnes accueillies et aux bénévoles.

Au menu : la simplicité ! Les personnes accueillies n'ont plus l'habitude de faire de vrais repas complets.

Préparer des repas simples et légers à réchauffer.

Eviter les viandes fermes : beaucoup de personnes accueillies ont une mauvaise dentition et ne peuvent mastiquer. Des soupes de légumes, pâtes, yaourts, fruits leur feront très plaisir. Garder les repas un peu festifs pour le week-end : pas de gâteau tous les soirs !

Les menus ci-dessous sont fournis à titre indicatif :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Entrée	Soupe ou salade	Soupe ou salade	Soupe ou salade	Soupe ou salade	Soupe ou salade	Soupe ou salade	Soupe ou salade
Plat	Féculents	Protéines	Tarte salée	Féculents	Poisson	Plats variés	Plats variés
Dessert	Yaourts ou fruits	Fromage	Laitages ou compotes	Yaourts ou fruits	Laitages ou compote	Gâteau	Gâteau

➤ **4) Débarrasser la table et laver la vaisselle**

Avec la participation de tous les bénévoles et des personnes accueillies.

Les restes de nourriture seront : soit jetés, soit remportés, à l'exception du fromage, des yaourts et des fruits.

Laver la vaisselle, nettoyer les plaques et les plans de travail et ranger chaque chose à sa place.

Passer éventuellement un coup de balai.

Une attention particulière sera portée à l'hygiène.

Merci de signaler aux responsables ou à la sœur tout manque de produit de ménage ou de gel !

Créneau n° 2 : Soirée et nuit

➤ **Nombre de bénévoles** : 1 ou 2 hommes (ou un couple).

Pour la nuit, les bénévoles doivent venir avec une taie d'oreiller, une paire de draps ou une housse de couette **propres**. **Pour prévenir l'infestation de punaises de lit, ne pas apporter avec vous ni couette, ni couvertures, elles vous seront fournies sur place.**

Du linge éponge et un petit nécessaire de toilette.

➤ **Horaires à respecter** :

- 21h : Arrivée des bénévoles de nuit
- 22h : extinction des feux
- 6h45 : réveil

➤ **Mission des bénévoles « Soirée et nuit »** :

Les bénévoles « Soirée et nuit » s'engagent à :

- 1) passer la soirée avec les personnes accueillies
- 2) respecter l'horaire d'extinction des feux à 22h00
- 3) réveiller les personnes accueillies à 6h45

1) Passer la soirée avec les personnes accueillies

Les bénévoles de la nuit peuvent arriver à 20h00 pour partager le repas avec les personnes accueillies (dans ce cas, il faut s'inscrire pour le repas).

Pour ceux qui le souhaitent un temps de prière peut être proposé après le repas.

Pour la soirée, si le temps le permet, des jeux de société peuvent être proposés (cartes, scrabble, Monopoly, dés...)

Il faut « ouvrir l'oreille de son cœur » : être à l'écoute des personnes accueillies, si elles souhaitent parler. Ne pas craindre les silences... Il est important de rester discret et de respecter la liberté et l'intimité des personnes accueillies.

Il faut toujours proposer les activités mais ne jamais les imposer (douche, bénédicité, temps de prière, jeux de société, rangement, ménage...).

2) Respecter l'horaire d'extinction des feux à 22h00

En temps normal, il est difficile pour les personnes accueillies de bien dormir dans la rue et d'y faire une nuit complète. Les bénévoles ont aussi besoin de bien dormir s'ils travaillent le lendemain. Par conséquent, pour préserver le sommeil de tout le monde, l'horaire d'extinction des feux à 22h00 doit être respecté.

3) Réveiller les personnes accueillies à 6h45

Réveil à 6h45 pour permettre aux personnes accueillies, si elles le souhaitent une prendre une douche avant le petit-déjeuner.

Créneau n° 3 : Petit-déjeuner

➤ **Nombre de bénévoles** : 2 hommes ou femmes

➤ **Horaires à respecter**

- 7h00 : petit-déjeuner
- 7h30 : vaisselle + rangement
- 8h00 : fermeture du local.

➤ **Mission des bénévoles « Petit-déjeuner »**

Les bénévoles du petit-déjeuner s'engagent à :

- 1) préparer et partager le petit-déjeuner
- 2) laver la vaisselle + rangement du petit-déjeuner
- 3) fermer le local à 8h00 sauf le dimanche (après le ménage)

1) Préparer et partager le petit-déjeuner

Installer le petit déjeuner.

Prévoir au moins deux baguettes de pain ou équivalent.

Faire chauffer eau/lait. Préparer café ou thé. Disposer beurre et confiture stockés sur place.

2) Vaisselle + rangement du petit-déjeuner

Ménage à effectuer avec les personnes accueillies : passage du balai puis lavage sol, douche et toilettes.

Vérifier la propreté de l'ensemble du local.

3) Fermeture du local Hiver Solidaire à 8h00

Les accueillis et les bénévoles doivent partir du local au plus tard à 8h00.

Sauf le dimanche (après le ménage)

Les responsables repas et/ou nuit

Parmi les bénévoles inscrits, l'équipe d'organisation Hiver Solidaire demandera à certains d'être des responsables repas et/ou nuit. Ces responsables repas et/ou nuit auront déjà une expérience préalable d'Hiver Solidaire ou une expérience auprès des personnes de la rue.

Pour assurer le suivi des transmissions entre les bénévoles successifs, les responsables repas et/ou nuit pourront remplir si nécessaire un carnet de bord qui sera à leur disposition dans le local d'Hiver Solidaire. Ce carnet de bord sera aussi accessible aux personnes accueillies.

N.B. : le responsable repas peut être aussi le responsable nuit.

Mission du responsable repas

Le responsable repas doit :

- 1) briefier les bénévoles et assurer le relais éventuel avec le responsable repas
- 2) s'assurer du respect du règlement intérieur Hiver Solidaire par les accueillis et les bénévoles
- 3) en cas de problème, contacter le responsable Hiver Solidaire d'astreinte Tél : 06 41 56 94 50
- 4) si nécessaire, faire un compte-rendu le lendemain matin par texto et/ou mail au responsable Hiver Solidaire

En outre, le responsable repas a la responsabilité de veiller à l'ensemble des tâches nécessaires à l'accueil des personnes hébergées sur son créneau. Il doit accueillir sur place les nouveaux bénévoles pour leur faire visiter les lieux, leur présenter les personnes accueillies et leur transmettre toutes les informations pratiques et consignes nécessaires.

Mission du responsable de nuit

Le responsable nuit doit :

- 1) passer la nuit dans le local avec les personnes accueillies
- 2) s'assurer du respect du règlement intérieur Hiver Solidaire par les accueillis et les bénévoles
- 3) en cas de problème, contacter le responsable Hiver Solidaire d'astreinte :
- 4) si nécessaire, faire un compte-rendu le lendemain matin par texto Tél : 06 41 56 94 50 et/ou mail hiversolidaire@sacrecoeurdemontmartre.fr au responsable Hiver Solidaire
- 5) à 8h00 : fermer le local et remettre les clés **dans la boîte aux lettres de la Basilique, au 35 rue du Chevalier de la Barre.**

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

- **Être à l'écoute : « ouvrir l'oreille de son cœur » :**
Être à l'écoute des personnes accueillies, si elles souhaitent parler. Ne pas craindre les silences...Faire attention que les bénévoles ne discutent pas qu'entre eux mais que tout le monde puisse participer à la conversation, s'il le souhaite.
- **Respecter la liberté des personnes accueillies :**
La liberté des personnes accueillies peut se manifester dans des choses insignifiantes, comme la place du matelas, la place à table, etc. Il faut veiller avec délicatesse à ce que la personne accueillie participe aux tâches quotidiennes : proposer les activités aux personnes accueillies mais ne jamais les imposer (douches, bénédictité, jeux de société, rangement, ménage...).
- **Respecter l'intimité des personnes accueillies :**
Les personnes accueillies peuvent se sentir gênées de subir les mêmes questions à répétition à cause du turn-over des bénévoles qui se succèdent tous les soirs. Il faut éviter les questions trop personnelles mais plutôt parler des questions d'actualité, du sport, de la pluie et du beau temps...
- **Que faire si je n'arrive pas à gérer une situation ?**
Ne pas hésiter à passer le relais à un autre bénévole. Eviter la confrontation autant que possible. Prévenir le responsable Hiver Solidaire d'astreinte au Tél : 06 41 56 94 50
- **Que faire si la personne accueillie est alcoolisée ?**
Lui rappeler le Règlement intérieur qui interdit l'accès aux locaux aux personnes alcoolisées. Ne pas la faire rentrer la personne dans le local car il sera difficile de la faire sortir. En cas de problème, contacter le responsable Hiver Solidaire d'astreinte au Tél : 06 41 56 94 50
- **Que faire si la personne accueillie est malade et vous demande un médicament ?**
Lui rappeler le Règlement intérieur qui interdit de donner un médicament. Ne pas lui donner de médicament (même un médicament de type Doliprane ou Aspirine) car vous ne savez pas si la personne est déjà sous traitement, ce qui peut provoquer un surdosage.
- **Que faire si la personne accueillie tombe malade le matin avant la fermeture du local ?**
La personne accueillie ne peut pas rester dans le local HS pendant la journée. La personne accueillie doit sortir et se rendre aux urgences ou chez un médecin si nécessaire. Si un bénévole du matin est disponible, il peut accompagner la personne accueillie jusqu'aux urgences ou chez le médecin. Vous pouvez demander conseil à : **Aya (infirmière, référent santé) au 06 71 25 12 64**
ou un responsable sur le tel d'Hiver Solidaire : 06 41 56 94 50

En cas d'urgence médicale, contacter :

Pompiers : 18

SAMU : 15

Urgences médicales de Paris : 01 53 94 94 94

+ prévenir le responsable Hiver Solidaire d'astreinte au Tél : 06 41 56 94 50 et informer le responsable d'Hiver Solidaire du Sacré-Cœur, Didier GAYDU : 06 89 05 60 01

SOUTIEN ET SUIVI

Le suivi social des personnes accueillies

Le suivi social des personnes accueillies est assuré par un travailleur social de l'association « Aux captifs la libération » en lien avec le Vicariat pour la solidarité du diocèse de Paris. Ce n'est pas au bénévole d'assurer ce suivi social mais le bénévole peut aider les personnes accueillies par son écoute, son soutien moral et ses prières.

Soutien de l'équipe d'organisation d'Hiver Solidaire

L'équipe d'organisation d'Hiver Solidaire au Sacré-Cœur de Montmartre est à votre service pour vous soutenir dans votre bénévolat tout au long de l'hiver. Vous pouvez les contacter pour toute question ou pour signaler tout problème :

- Par mail : hiversolidaire@sacrecoeurdemontmartre.fr
- Ou par téléphone au 06 41 56 94 50

Soutien spirituel de la Basilique du Sacré-Cœur de Montmartre

Sœur Marie Laetitia est à votre disposition pour vous aider spirituellement dans votre bénévolat. Vous pouvez la contacter :

- Par mail : hiversolidaire@sacrecoeurdemontmartre.fr
- Ou par téléphone au 01 71 70 40 86

Dispositions organisationnelles

Hygiène

Accueil

- Prévoir à l'entrée une bouteille de gel hydroalcoolique.
- Se laver obligatoirement les mains dès l'arrivée dans le local (même si on s'est déjà lavé les mains ailleurs juste avant...).

Dîner (et petit déjeuner)

- Les tables sont nettoyées avant et après chaque repas avec une solution désinfectante

Coucher

- Les matelas, alèses, housses, draps ou couettes, sont affectés à chaque personne accueillie.
- Les bénévoles apportent leurs propres affaires pour le couchage.
Pour la nuit, les bénévoles doivent venir avec une taie d'oreiller, une paire de draps ou une housse de couette **propres**. **Pour prévenir l'infestation de punaises de lit, ne pas apporter avec vous ni couette, ni couvertures, elles vous seront fournies sur place.**
Du linge éponge et un petit nécessaire de toilette.

Sanitaires

- Les sanitaires (lavabo, douche, WC, y compris sol) sont lavés chaque matin avec une solution désinfectante.

Nettoyage des locaux

- Les poignées de porte et de placards, les interrupteurs, sont nettoyés chaque matin avec une solution désinfectante par la personne qui ferme le local.
- Les poubelles sont vidées chaque matin.
- Entretien du sol : balayage et lavage à faire régulièrement et le dimanche matin « grand ménage » dans tout le local !

Téléphones utiles :

Police Secours : 17 Pompiers : 18 SAMU : 15

Urgences médicales de Paris : 01 53 94 94 94

Responsable Hiver Solidaire d'astreinte : 06 41 56 94 50

Responsable d'Hiver Solidaire du Sacré-Cœur : Didier GAYDU 06 89 05 60 01

Référent santé Aya : 06 71 25 12 64